



AUCUN ADHERENT OU PERSONNE ETRANGERE AU CLUB

NE RENTRE DANS LE LOCAL

1 - RETOUR DU MATERIEL

Le retour du matériel sera fait impératif le lundi de 20h à 20h30

2 - SORTIE MATERIEL

Pour les sorties du Week-end, le matériel sera remis le jeudi ou le jour de la sortie

Pour les sorties de la semaine, le matériel sera remis le lundi et rendu soit le jeudi qui suit la sortie soit le lundi si la sortie est le jeudi.

3 - OPERCULE

Lors des sorties, doit être noté sur le cahier et si perte de l'opercule, une somme de 10€ sera réclamée au DP.

4 - MATERIEL EN PANNE

Bien préciser la panne sur le tableau et mettre le nom du plongeur ou du moniteur

2 bacs seront mis à disposition pour mettre le matériel à l'intérieur

5 - MATERIEL

Tout matériel cassé pendant votre plongée en milieu naturel ou en piscine doit être signalé à votre DP et s'il manque des pièces ou si casse, l'adhérent devra faire marcher son assurance ou faire un remboursement au club de la réparation.

6 - VOYAGE

Pour les sorties voyage club, un chèque de caution de 250€ sera demandé par matériel emprunté (chèque de caution non encaissé)

Pas de prêt de matériel pour les voyages personnels.

Tout matériel emprunté que ce soit en sortie club ou personnel doit être noté sur le cahier de sortie mis à disposition, au moment de la sortie et au moment du retour.

P.A.L.M. DIVE CLUB

FFESSM n° 09590079

Piscine de Mons en Baroeul

20, rue Lacordaire

59370 MONS EN BAROEUL

Tel. 03 20 06 16 20